

## CGT des Territoriaux de Stains

# Retraite par points, **NON** Retrait du projet de loi !!

La CGT avait raison, le premier ministre a confirmé ce que nous dénonçons depuis plusieurs mois :

- La mise en place du système universel par points, c'est la fin de la solidarité au profit de l'individualisation du système.
- Une baisse des pensions généralisées.
- Un allongement de la durée de cotisation. Il faudra travailler plus longtemps, avec un âge pivot à 64 ans pour ne pas subir de décote, mais surtout plus longtemps pour avoir une pension décente.
- 2 ans seulement pour la pénibilité.
- Le sacrifice des générations futures.
- Rien pour les femmes en termes d'égalité salariale, de travail de nuit, de reconnaissance de la pénibilité

Parce que la production de richesse en France permet de financer et d'améliorer le système actuel de retraite, la CGT revendique :

- Une pension minimum à 1 800€ et 75% calculés sur les 6 derniers mois dans le public et les 10 meilleures années dans le privé.
- Un départ à 60 ans pour tous avec un départ anticipé à 50 et 55 ans pour les métiers pénibles et la catégorie active.
- L'égalité professionnelle femme homme.
- La création d'emplois dans la fonction publique.

### Catégorie C (indice 381)

Pension du régime actuelle :

**1 323 €**

Pension Macron :

**1 000 €**

La retraite des fonctionnaires représente **63 %** du salaire de fin de carrière, et non **75 %**

### Catégorie B (indice 416)

Pension du régime actuelle :

**1 444 €**

Pension Macron :

**1 015 €**

La retraite des fonctionnaires représente **63 %** du salaire de fin de carrière, et non **75 %**

### Catégorie A (indice 591)

Pension du régime actuelle :

**2 052 €**

Pension Macron :

**1 450 €**

La retraite des fonctionnaires représente **63 %** du salaire de fin de carrière, et non **75 %**

**DEPART COLLECTIF MARDI 17 DECEMBRE EN CAR A 12 H  
DEVANT LA MAIRIE DE STAINS**